



**CNBA**

Chambre  
Nationale  
de la  
Batellerie  
Artisanale

Chambre nationale de la batellerie artisanale

CONSEIL D'ADMINISTRATION n°115

Séance du 18 mars 2014

Délibération n°5

Nomination de représentants de la CNBA à la  
commission locale des usagers du bassin Rhône Saône

*Vu le Code des transports, notamment ses articles L.4430-1 à L.4432-7, R.4432-1 à R.4432-18,*

*Vu la présentation faite en séance,*

Le Conseil d'administration de la Chambre nationale de la batellerie artisanale nomme Monsieur Bruno COSSIAUX, Monsieur Pierre DUBOURG et Monsieur Jean-Marc SAMUEL en qualité de représentants titulaires à la commission locale des usagers du bassin Rhône Saône.

Paris, le 20 mars 2014,

Le Président du Conseil d'administration de la  
Chambre nationale de la batellerie artisanale,

  
Michel DOURLENT